



REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

avec le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)  
L'Europe investit dans les zones rurales.



# BILAN D'ACTIVITES 2023



Ru blanc, Val Suzon © M Poissenot

## Site Natura 2000 de la Montagne côte d'orienne Région Bourgogne-Franche-Comté

Rédaction : Mathilde Poissenot – Animatrice Natura 2000  
Structure : Syndicat Mixte du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne

10/01/2024

Site Natura 2000 : FR2600957 ZSC « Montagne côte d'orienne »

# Table des matières

|            |   |           |
|------------|---|-----------|
| <b>1.</b>  | <b>Préambule .....</b>  | <b>4</b>  |
| 1.1.       | DOCOB et site Natura 2000 .....                                 | 4         |
| 1.2.       | L'animation .....   | 5         |
| 1.3.       | Rappel des enjeux et objectifs des DOCOB .....                  | 5         |
| 1.4.       | Missions de la structure animatrice .....                       | 8         |
| <b>2.</b>  | <b>Gestion des habitats et des espèces .....</b>                | <b>9</b>  |
| 2.1.       | Animation des contrats Natura 2000 .....                        | 9         |
| 2.2.       | Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers ..... | 9         |
| <b>3.</b>  | <b>Évaluation des incidences des projets.....</b>               | <b>11</b> |
| <b>4.</b>  | <b>Suivis scientifiques et techniques .....</b>                 | <b>12</b> |
| <b>5.</b>  | <b>Information, communication, sensibilisation .....</b>        | <b>16</b> |
| 5.1.       | Outils de communication .....                                   | 16        |
| 5.2.       | Organisation d'événements de sensibilisation.....               | 16        |
| 5.3.       | Participation à des réunions.....                               | 18        |
| <b>6.</b>  | <b>Veille à la cohérence des politiques publiques .....</b>     | <b>18</b> |
| <b>7.</b>  | <b>Gestion administrative, financière et gouvernance .....</b>  | <b>19</b> |
| 7.1.       | Comité de pilotage 2023 .....                                   | 19        |
| 7.2.       | Gestion administrative et financière .....                      | 19        |
| 7.3.       | Evaluation et révision/fusion du DOCOB.....                     | 19        |
| <b>8.</b>  | <b>Projets transverses.....</b>                                 | <b>20</b> |
| <b>9.</b>  | <b>Synthèse et bilan .....</b>                                  | <b>21</b> |
| 9.1.       | Suivi du temps 2023 .....                                       | 21        |
| 9.2.       | Bilan financier 2023.....                                       | 22        |
| 9.3.       | Synthèse des actions de sensibilisation en 2022 .....           | 23        |
| <b>10.</b> | <b>ANNEXES .....</b>  | <b>24</b> |

# Abréviations

**CBNBP** : Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

**CCFSS** : Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon

**CCTiV** : Communauté de communes Tille & Venelle

**CD21** : Conseil Départemental de Côte-d'Or

**CDS** : Comité Départemental de Spéléologie

**CENB** : Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

**CFT** : Charte Forestière de Territoire

**CNPF BFC** : Centre National de la Propriété Forestière, délégation Bourgogne-Franche-Comté

**COPIL** : Comité de Pilotage

**COVATI** : Communauté de communes des vallées de la Tille et de l'Ignon

**DOCOB** : Document d'Objectifs

**DHFF** : Directive Habitat Faune Flore, 1992

**DDT21** : Direction Départementale des Territoires de Côte-d'Or

**FDC21** : Fédération Départementale des Chasseurs de Côte-d'Or

**GNUB** : Groupe Naturaliste Universitaire de Bourgogne

**LPO** : Ligue pour la Protection des Oiseaux

**ONF** : Office National des Forêts

**PNFor** : Parc National de Forêts

**PSTB** : Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne

**SBO** : Syndicat du Bassin de l'Ouche. Le Suzon est un affluent de l'Ouche. Jusqu'en 2014 : SMEABOA Syndicat Mixte d'Etude et d'Analyse du Bassin de l'Ouche et de ses Affluents.

**SED** : Société Entomologique de Dijon

**SNAP** : Stratégie Nationale des Aires Protégées

**RNR - FE** : Réserve Naturelle Régionale Forêt d'exception du Val Suzon

**ZSC** : Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat Faune Flore)

# 1. PREAMBULE

Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales et de leurs habitats dits « d'intérêt communautaire ». Le réseau a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales dans une logique de développement durable, grâce à une approche contractuelle.

La concertation locale est assurée par la mise en place d'un comité de pilotage (COPIL) regroupant des représentants de l'État, partenaires, usagers, experts, associations, usagers, etc. Le COPIL est chargé de conduire la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB).

Le DOCOB définit les orientations de gestion du site Natura 2000, leurs modalités de mise en œuvre et les moyens financiers prévisionnels pour maintenir les milieux naturels et espèces cibles dans un bon état de conservation. Le DOCOB est établi en concertation avec les acteurs du territoire. Il est composé d'un diagnostic écologique et socio-économique à partir duquel sont définies les objectifs et les mesures de gestion.

La mise en œuvre du DOCOB est assurée par la structure animatrice. L'animation garantit la conservation du patrimoine naturel en valorisant les usages locaux (agriculture, sylviculture, pêche, chasse) qui contribuent au maintien de la biodiversité. L'inclusion des terrains dans le réseau Natura 2000 ne modifie pas le statut de propriété. Les espaces désignés sont gérés sans contraintes particulières pour les propriétaires et les usagers, pour autant que les activités n'affectent pas l'intégrité de la zone concernée. La signature de charte ou de contrat se fait sur la base du volontariat.

## 1.1. DOCOB et site Natura 2000

Désigné Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive Européenne « Habitats, faune, flore », le site Natura 2000 de la « Montagne côte-d'orienne » (FR2600957) est issu de la fusion de quatre sites et d'un cinquième pour partie portant sur des cavités à chauves-souris (arrêté ministériel modifié le 8 juillet 2019) :

- FR2601002 « Forêt de ravin à la source tufeuse de l'Ignon »
- FR2600958 « Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, la Bonière et Lamargelle »
- FR2600957 « Vallée du Suzon »
- FR2600960 « Massifs forestiers de Francheville, d'Is-sur-Tille et des Laverottes »
- FR2600975 « Cavités à Chauves-souris en Bourgogne » : 3 entités de ce site ont été fusionnées au site « Montagne côte-d'orienne »

**L'ensemble de cette fusion a été actée par validation ministérielle le 8/07/2019 puis par arrêté préfectoral le 12/12/2019.**

**Le site est en attente d'un DOCOB unique : la fusion des anciens DOCOB et l'actualisation des données a débuté en 2023 et se poursuivra en 2024.**

Le site est reconnu comme un écosystème d'intérêt majeur pour les milieux et les espèces rencontrées. Il est composé de 12 entités dispersées sur le territoire, constituant 3 917 ha au total. On y dénombre :

- 18 habitats d'intérêt communautaire : habitats forestiers, marais, pelouses, prairies...
- 16 espèces d'intérêt communautaire : le Damier du frêne, l'Agrion de mercure, le Lucane cerf-volant, le Sabot de vénus, 7 espèces de chauve-souris...

22 communes ont leur territoire communal concerné par les périmètres :

Chaignay, Curtill-Saint-Seine, Cussey-les-Forges, Darois, Epagny, Etaules, Francheville, Frénois, Hauteville-lès-Dijon, Lamargelle, Messigny-et-Vantoux, Moloy, Norges-la-Ville, Panges, Pasques, Poiseul-lès-Saulx, Poncey-sur-l'Ignon, Prenois, Saint-Martin-du-Mont, Saulx-le-Duc, Val-Suzon, Vernot.

Parmi celles-ci, trois se situent en dehors du territoire administratif du Pays Seine-et-Tilles mais sont concernées par l'animation : Hauteville-lès-Dijon, Norges-la-Ville et Pasques. Deux communes n'ont pas leur territoire communal directement concerné par les périmètres mais sont propriétaire de forêt ou parcelle sur l'un des périmètres : Saint-Seine-l'Abbaye et Dijon.

## 1.2. L'animation

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le PETR du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne (PSTB) assure le portage du site et la présidence du comité de pilotage, ainsi que l'animation du document d'objectifs. Une personne chargée de mission Natura 2000 y est affectée à plein temps.

Le Pays est un établissement public organisé en P.E.T.R., Pôle d'Équilibre Territorial et Rural. Il est situé au nord ouest de l'agglomération Dijonnaise, se compose de 22 délégués des trois communautés de communes du territoire (Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon, Communauté de communes Tille & Venelle, Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon). Il comprend 66 communes pour environ 26 000 habitants. Il porte les politiques publiques européennes et nationales (contractualisations avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département) à l'échelle du développement local à travers différentes thématiques : transition énergétique, santé, culture, forêt et préservation de la biodiversité.

*Tableau 1 : Récapitulatif de l'animation du site depuis 2008*

| Période   | Structure animatrice                                  | Présidence COPIL  | Nom site Natura 2000   | Début de l'animation |
|-----------|---|---|--|----------------------|
| 2008-2016 | Communauté de communes Forêts, Seine et Suzon (CCFSS) | 2015 : Catherine Louis (maire de Val Suzon, présidente de la CCFSS) | FR2600958 Moloy, la Bonière, Lamargelle (574ha)                          | 2008                 |
|           |   | 2016 : Bénigne Colson (Maire de Frénois)                            | FR2600960 Francheville, Is-sur-Tille, les Laverottes (442ha)             | 2008                 |
|           |   |   | FR2601002 Source de l'Ignon (98ha)                                       | 2008                 |
| 2017-2019 | Pays Seine-et-Tilles                                  | Bénigne Colson (Maire de Frénois)                                   | FR2600957 Val Suzon (2 785ha)  | 2011                 |
|           |   |   | FR2600975 3 entités du site Cavités à chauves-souris de Bourgogne (18ha) | 2018                 |
| 2020-2023 | Pays Seine-et-Tilles                                  | Bénigne Colson (Maire de Frénois, Vice-président de la CCFSS)       | Après fusion<br>FR2600957 Montagne côte d'orienne (3 917ha)              |                      |

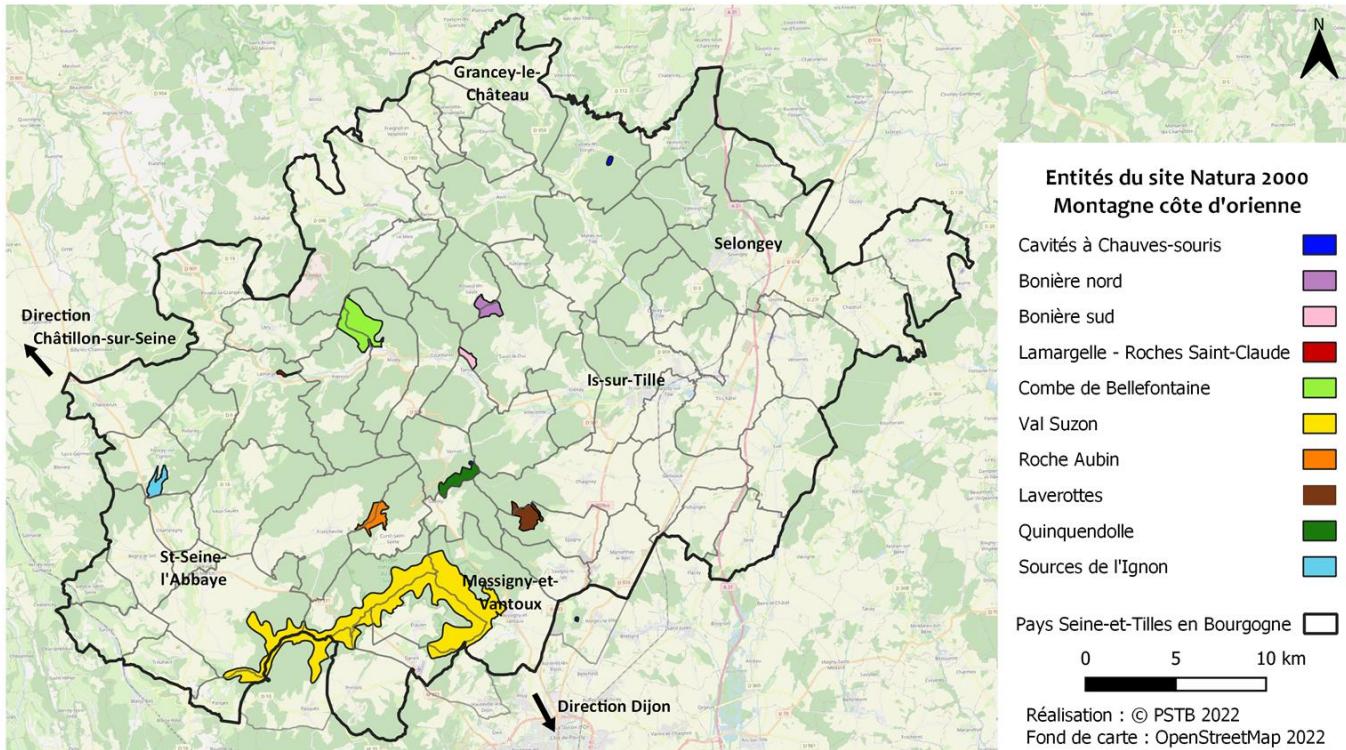
## 1.3. Rappel des enjeux et objectifs des DOCOB

Le site FR2600957 de la « Montagne côte-d'orienne » regroupe 9 entités concernées par 4 DOCOB distincts avant la fusion en 2019 et 3 entités de type cavités à chauve-souris concernées par un DOCOB regroupant initialement l'ensemble des cavités à Chauves-souris de Bourgogne (Carte 1).

Le Document d'objectifs, équivalent d'un plan de gestion à grande échelle, doit permettre d'apporter des moyens techniques et financiers aux acteurs locaux (forestiers, propriétaires, agriculteurs) afin de préserver et restaurer les milieux et les espèces d'intérêt communautaire que le site héberge.

L'année de validation de chaque DOCOB, le nombre d'entités et les enjeux identifiés pour chaque ancien site Natura 2000 sont précisés ci-après.

*Carte 1 : Localisation du site Natura 2000 « Montagne côte d'orienne »*



### **Forêt de ravin à la source tufeuse de l'Ignon – 1 entité (2005)**

#### **Principaux enjeux écologiques**

- Les cônes de tuf actif à bryophytes (7220),
- Les aulnaies-frênaies rivulaires ou tourbeuses (91E0)
- Les forêts de ravin à Scolopendre (9180)

Le site héberge une espèce d'intérêt communautaire (le Chabot), 10 habitats d'intérêt communautaire et 3 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

#### **Objectifs de gestion**

4 objectifs ont été identifiés, par entité de gestion :

- OSA : Gestion conservatoire des milieux humides,
- OSB : Maintien et restauration des Aulnaies-frênaies,
- OSC : Maintien et amélioration des Hêtraies et des forêts de bas de versants,
- OSD : Conservation et amélioration des pelouses et prairies.

6 objectifs transversaux :

- OTE : Développement de niches écologiques favorables aux espèces liées au vieillissement d'arbres
- OTF : Maitrise de la fréquentation touristique
- OTG : Mise en cohérence des politiques publiques et d'aides sur le site
- OTH : Information et sensibilisation
- OTI : Mise en place d'indicateurs de suivi
- OTJ : Animation, coordination de la mise en œuvre du DOCOB

### **Milieux forestiers, pelouses et marais des massifs de Moloy, la Bonière, et Lamargelle – 4 entités (2005)**

#### **Principaux enjeux écologiques**

- Les hêtraies-chênaies-charmaies calcicoles (9130)
- Les hêtraies à tilleul d'ubas sur sol carbonaté (9130)

- Les hêtraies calcicoles sèches (9150)
- Les pelouses mésophiles et xérophiles (6210)
- Les pelouses pionnières médio-européennes sur substrat rocheux (6110),
- Les moliniaies (6410),
- Les marais alcalins (7230)

On trouve 12 habitats d'intérêt communautaire, 4 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire et 10 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

### **Objectifs de gestion**

2 objectifs ont été identifiés par entité de gestion :

- OSA : Maintien et restauration des habitats forestiers
- OSB : Maintien des conditions favorables aux espèces d'intérêt communautaire
- OSC : Restauration et suivi de la dynamique des milieux ouverts secs et humides

5 objectifs transversaux :

- OSD : Développement de niches écologiques favorables aux espèces liées au vieillissement d'arbres
- OTE : Mise en cohérence des politiques publiques et d'aides sur le site
- OTF : Développement de l'information sur le site
- OTG : Mise en place d'indicateurs de suivi
- OTH : Animation, coordination de la mise en œuvre du DOCOB

## **Vallée du Suzon – 1 entité (2012)**

---

### **Principaux enjeux écologiques**

- Les marais tufeux (7230)
- Les moliniaies et faciès d'embuissonnement (6410)
- Les eaux courantes et végétation aquatique associée (3260)
- Les pelouses xérophiles et mésophiles (6210)
- Les prairies de fauche (6510)
- Les frênaies-érabliaies alluviales sur calcaire (91EO)

Sur le site, on trouve 17 habitats d'intérêt communautaire, 11 espèces de faune d'intérêt communautaire, 7 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

### **Objectifs de gestion**

5 objectifs ont été identifiés par entité de gestion :

- Objectif A : Maintenir et améliorer l'état de conservation des milieux ouverts agricoles de fond de vallon
- Objectif B : Restaurer les milieux calcaires humides
- Objectif C : Conserver et restaurer la ripisylve
- Objectif D : Conserver et restaurer les pelouses calcaires
- Objectif E : Conserver et améliorer les milieux boisés

3 objectifs transversaux :

- Objectif F : Assurer la mise en œuvre du document d'objectifs
- Objectif G : Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire
- Objectif H : Informer, valoriser et sensibiliser

## **Massifs forestiers de Francheville, d'Is-sur-Tille et des Laverottes – 3 entités (2009)**

---

### **Principaux enjeux écologiques**

- Les forêts de ravin (Erablaie à scolopendre et Tilliaie sèche - 9180),
- Les forêts de fond de vallon (Chênaie pédonculée - 9160)
- Les pelouses mésophiles et xérophiles (6210)

Il y a au total : 9 habitats d'intérêt communautaire, 11 espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire et 5 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux.

### **Objectifs de gestion**

6 objectifs ont été identifiés par entité de gestion :

- OEG1 : Maintenir et restaurer les forêts de plateau et de corniche
- OEG2 : Maintenir les habitats de hêtraies
- OEG3 : Conserver le degré de naturalité des forêts de ravin
- OEG4 : Restaurer les forêts de fond de vallon
- OEG5 : Maintenir les mosaïques de pelouses
- OEG6 : Maintenir les habitats de falaises et d'éboulis

### 5 Objectifs transversaux

- OSD : Développement de niches écologiques favorables aux espèces liées au vieillissement d'arbres
- OTE : Mise en cohérence des politiques publiques et d'aides sur le site
- OTF : Développement de l'information sur le site
- OTG : Mise en place d'indicateurs de suivi
- OTH : animation, coordination de la mise en œuvre du DOCOB

### **Cavités à chauves-souris en Bourgogne – 3 cavités (2017)**

---

#### **Principaux enjeux écologiques**

Un habitat d'intérêt communautaire est relatif aux cavités : les Grottes à chauves-souris (8310). Au total, ce sont 8 espèces d'intérêt communautaire qui ont été recensées sur l'ensemble des 3 cavités intégrées au site de la Montagne côte d'orienne : Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Barbastelle d'Europe, Rhinolophe euryale et Grand murin.

#### **Objectifs de gestion**

- A : actions de préservation des cavités et habitats à proximité
- B : suivis des populations
- C : portée à connaissance du public

## **1.4. Missions de la structure animatrice**

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, les missions du PETR Seine-et-Tilles en tant que structure animatrice des quatre DOCOB se déclinent selon les actions suivantes :

- 1) La gestion des habitats et des espèces :** par la contractualisation de contrats forestiers, de contrats ni agricoles ni forestiers ou les mesures agro-environnementales et climatiques.
- 2) Suivi des évaluations d'incidences :** par l'émission de conseils techniques pour tous les projets dans ou à proximité du site soumis à évaluation des incidences
- 3) Suivis scientifiques :** par la mise en place de prospections naturalistes et d'analyses cartographiques
- 4) L'information, la communication et la sensibilisation :** par la diffusion de supports de communication et l'organisation d'interventions destinées aux scolaires et au grand public.
- 5) Veille à la cohérence des politiques publiques :** par la présence aux réunions stratégiques et à la participation à la rédaction des documents de cadrage.
- 6) Gestion administrative, financière et gouvernance du site :** par l'organisation de comités de pilotage et la rédaction de bilans d'activité.

Le détail de ces différentes actions pour 2023 est présenté ci-après.

## 2. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES

### 2.1. Animation des contrats Natura 2000

En 2023, aucun contrat n'a été mis en place sur le site Natura 2000 de la Montagne côte-d'orienne au regard du transfert de la compétence Natura 2000 à la Région Bourgogne-Franche-Comté.

### 2.2. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Certaines activités ou actions ont requis un temps d'animation sans pour autant faire l'objet de contrat Natura 2000. Ces actions ont pu bénéficier de financements et/ou d'interventions de personnes extérieures.

#### ➤ DOCOB Val Suzon : Chantier Renouée du Japon dans le Val Suzon – Mesure C2

Le projet d'intervention sur la Renouée du Japon présente dans le Val Suzon prévu en 2023 n'a pas été réalisé. En place et lieu, un suivi des stations a été réalisé (cf. 4. Suivis scientifiques et techniques).

#### ➤ DOCOB Francheville : Chantier de curage de la mare des Essarts – Abs mesure spécifique

Le site des Essarts est constitué d'une source depuis laquelle l'eau se déverse dans plusieurs bassins (lavoir, abreuvoir, routhoir) avant de rejoindre un marais puis une ancienne mare délimitée par un muret. La partie mare connaît un atterrissage naturel lié à l'apport de matières en suspension et la décomposition de la matière organique. Indépendamment de ce processus naturel, la chute d'un arbre dont les racines étaient prises dans le muret a entraîné un effondrement d'une partie des pierres, générant ainsi un écoulement plus important formant un cours d'eau sur environ 200 mètres en aval de la mare.

En 2022, le constat avait été fait d'une lame d'eau très fine et quasi inexistante au niveau de la mare avec une colonisation de ce milieu aquatique par la végétation. Pour permettre une redynamisation du milieu et aider celui-ci à retrouver une certaine fonctionnalité, le projet de curage de la mare avait été évoqué. Suite aux échanges entre la commune, le CEN Bourgogne, la SHNA et l'animatrice Natura 2000, ont été réalisés et convenus ce qui suit :

- **11/09/2023** : Visite préalable sur le site avec la commune de Curtill-Saint-Seine : il est convenu de ne pas dévier l'eau en amont du chantier afin d'éviter que le milieu s'assèche
- **29/09/2023** - Echange avec Cédric Foutel (CEN Bourgogne) le jour J : il est décidé de travailler sans toucher à l'écoulement de la mare, en évacuant les boues situées entre le muret et le début du marais. Le chantier va s'organiser en plusieurs postes : personnes avec pelles et houes prélevant les boues pour les mettre dans les seaux, transport des seaux et/ou brouettes jusqu'à un lieu de dépôt (ancien carrière défini avec la commune) et étalonnage des boues. Un seau d'eau est prévu pour récupérer les larves trouvées au moment du curage. Celles-ci sont redéposées en amont, au niveau du marais, à l'issue du chantier.
- **29/09/2023** – Début du chantier de curage de la mare avec la présence du Lycée agricole de Quetigny le matin et quelques habitants du village. Poursuite du chantier avec les habitants de la commune.
- **30/09/2023** – Poursuite du chantier avec les habitants de la commune et quelques bénévoles extérieurs. Fin du chantier dans l'après-midi : le gros des boues a été évacué. La profondeur du curage s'est arrêtée au niveau de la couche d'argile permettant le colmatage dans le fond de la mare. Une attention particulière a été portée pour éviter des contours trop abrupts mais permettre une diversification des écoulements.

- **Printemps 2024** : conjointement au chantier de restauration de la mare, la commune prévoit la restauration du muret. Celle-ci aura lieu au printemps 2024 avec l'association Sentiers. Pour éviter, l'installation des espèces qui risqueraient d'être impactées au moment de ces travaux de restauration, il a été convenu de laisser l'eau s'écouler (et de ne pas chercher à refermer le muret).



Figure 1 : Mare des Essarts avant (à gauche) et après (à droite) curage

#### ➤ DOCOB Val Suzon : Action traversées des amphibiens dans le Val Suzon – Abs mesure spécifique

La route départementale 7 du fond de vallon du site du Val Suzon est concernée annuellement par une traversée d'amphibiens en période migratoire sur un tronçon d'un km, à la fin de l'hiver. La population est majoritairement constituée de Crapauds communs allant se reproduire dans le Suzon de l'autre côté de la route. Le dispositif est aussi concerné par des traversées de Salamandre tachetée, d'Alyte accoucheur, de Grenouille rousse et de Triton palmé, nombre d'individus bien inférieur à celui du Crapaud commun.

La traversée sans heurts des amphibiens est assurée manuellement par les bénévoles d'une association étudiante, le Groupe naturaliste universitaire de Bourgogne (GNUB) depuis 2006 grâce à la mise en place d'un dispositif de retenue. En 2018, l'ONF via la RNR-FE du Val Suzon a financé une étude pour lancer la réflexion d'aménagements pérennes de la route pour éviter l'impact sur les amphibiens. Par la suite, un comité technique s'est constitué, composé du Conseil Départemental de la Côte-d'Or propriétaire de la route, de l'ONF pour la RNR-FE, du PETR Seine-et-Tilles pour l'animation Natura 2000, du GNUB association étudiante historique et de la SHNA pour l'appui scientifique sur la question des amphibiens.

En parallèle de la recherche de solution d'aménagement pérenne, le comité technique poursuit l'organisation des traversées bénévoles avec un dispositif présent sur un linéaire plus conséquent depuis 2020 constitué par la mise en place de 1,3km de filet et de 48 seaux. La pose du dispositif et les relèves quotidiennes sur une période de 2 mois sont assurées par les bénévoles.

Ainsi entre 2020 et 2023, l'action suit un même protocole dont l'objectif sur le long terme est d'acquérir une connaissance suffisante de la population d'amphibiens du Val Suzon afin d'orienter les choix de gestion pour garantir le maintien de la population. Les résultats de ces 3 années restent à relativiser : la durée du dispositif a été raccourcie en 2020 pour cause de confinement et les données compilées au cours de ces 4 ans ne permettent toujours pas de dégager une tendance temporelle ou spatiale des migrations batraciennes.

Actuellement, les réflexions sur la mise en place de crapauducs, du maintien du chantier bénévole ou encore d'une déviation de la circulation routière aux périodes propices se poursuivent.

Concernant le bilan de l'action, le chantier d'installation du dispositif s'est tenu le 04/02/2023 et le retrait a été effectué le 15/04/2023. Les relèves quotidiennes ont été possibles grâce à la mobilisation de 84 bénévoles pour une durée totale de 250h.

L'animation Natura 2000 a participé à l'organisation des réunions du comité technique ainsi qu'à l'organisation d'animations en lien avec l'action de traversée manuelle : organisation d'une soirée de présentation des

résultats de l'action suivi d'une projection, organisation de sorties à destination des enfants de l'école élémentaire de Saint-Seine-l'Abbaye et du centre de loisirs d'Is-sur-Tille, etc.

**Le Crapaud commun, espèce majeure de cette action, n'est pas une espèce d'intérêt communautaire et ne fait actuellement l'objet d'aucune fiche action dans le DOCOB de l'entité Val Suzon. Pour autant, cette action permet chaque année de toucher près d'une centaine de personnes (scolaires, bénévoles, grand-public) et contribue fortement à la sensibilisation de la préservation des espèces au sein du périmètre Natura.**



Figure 2 : Action traversée manuelle des crapauds 2023

#### ➤ **DOCOB Moloy : Pâturage d'entretien pelouse calcaire de Saulx-le-Duc – Abs mesure spécifique**

Suite à des travaux d'ouverture de la pelouse calcaire en 2016, un entretien par pâturage extensif ovin a été instauré en 2017. Reconduit jusqu'à l'été 2021, celui-ci n'a pas été réalisé en 2022 et 2023.

Pour permettre la poursuite de gestion des pelouses, un nouveau projet a vu le jour en 2023 : un projet d'éco-pâturage en partenariat avec l'éleveuse Aline De Bast et la mise en place d'un pâturage extensif par les chèvres. Cette mesure serait prise en charge au titre d'une mesure d'accompagnement du parc éolien du Bois des Saulx. Le projet a fait l'objet d'une rencontre le 30/06/2023 entre les partenaires concernés parmi lesquels l'ONF, la commune de Saulx-le-Duc, l'opérateur OPALÉ, l'éleveuse Aline De Bast et l'animatrice Natura 2000.

Des échanges portant sur les enjeux floristiques et faunistiques présents au sein de la pelouse ont également eu lieu entre l'animatrice Natura 2000 et le CBNBP et la SHNA afin de s'assurer 1) que les travaux préalables à la mise en place des clôtures n'impactent pas les espèces et 2) que le pâturage extensif garantisse le maintien des enjeux connus sur le site.

**Le DOCOB original de l'entité concernée prévoyait une mesure travaux mais ne planifiait pas d'entretien derrière. Cette action d'entretien n'était donc pas fléchée mais constitue pourtant une opportunité de faire se rencontrer les activités pastorales extensives et la préservation de la biodiversité et notamment des milieux de pelouses calcaires. Non réalisée en 2023, elle devrait être mise en place en 2024.**

## 3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Les articles L414-4 VI et R414-24 du code de l'environnement stipulent que l'autorité administrative compétente pour autoriser ou s'opposer à un projet est aussi compétente pour instruire l'évaluation des incidences Natura 2000. Par conséquent toute évaluation des incidences Natura 2000 doit être annexée à la demande d'autorisation relative au projet et adressée au service compétent.

En résumé, le rôle de l'animation Natura 2000 est de faire connaître les enjeux biodiversité des sites au porteur de projet, pour qu'il évalue lui-même l'incidence et annexer l'évaluation d'incidence de son projet à sa demande d'autorisation, adressée ensuite au service instructeur compétent, selon la nature du projet.

En 2023, l'animation n'a été sollicitée pour aucun projet soumis à évaluation d'incidence (EI) pour le site de la Montagne côte-d'orienne. Notons toutefois le projet éolien des combes sur les communes de Marey-sur-Tille, Cussey-les-Forges et Crecey-sur-Tille ayant fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement incluant une évaluation des incidences en 2022 et se situant à proximité immédiate de l'une des cavités à chauves-souris du site de la Montagne côte-d'orienne.

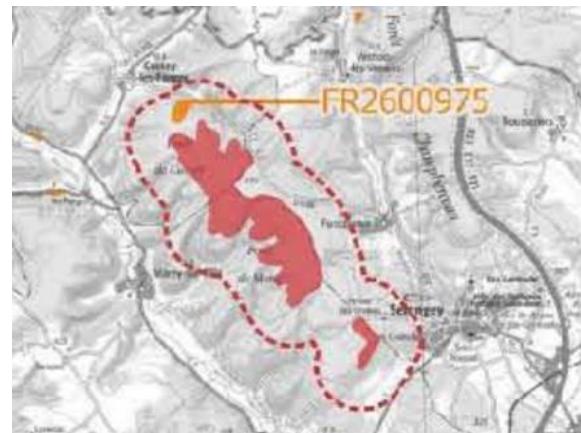


Figure 3 : Localisation de la zone d'implantation potentielle du projet éolien (en rouge) par rapport à la cavité à chauves-souris (en orange, extrait de l'Etude d'impact sur l'environnement (Bureau d'étude Jacquel et Châtillon, 2022)

## 4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Les suivis scientifiques sont réalisés avec deux objectifs principaux : le suivi des effets de la gestion mise en place au titre de Natura 2000 et l'amélioration de la connaissance.

### ➤ Suivi amphibiens

Le suivi de la population d'amphibiens dans le Val Suzon est réalisé dans le cadre de l'opération de traversée manuelle des amphibiens. Lors des relèves quotidiennes, le nombre de crapauds par seaux est noté par les bénévoles encadrés par le service civique du GNUB. Les informations relatives au sexe et à l'état de santé de l'individu sont précisées ainsi que si les individus sont trouvés en « amplexus ». Début 2023, la conservatrice de la RNR Marlène Tréca et l'animatrice Natura 2000 Mathilde Poissenot ont travaillé au formatage d'un tableur pour faciliter les calculs relatifs à la population d'amphibiens et permettre de faire ressortir les tendances. Cette base de données a été complétée par le GNUB avec les données 2023.



Figure 4 : Crapaud commun ©Téo Novel

Concernant les résultats 2023, 1585 amphibiens ont été sauvés, dont 1548 crapauds et 21 salamandres avec un taux de mortalité inférieur à 0,01%. Ces résultats font l'objet d'un rapport rédigé par le GNUB et financé par la RNR-FE Val Suzon.

### ➤ Comité technique sur le Damier du frêne

Le Damier du frêne est une espèce sensible à l'aire de répartition restreinte à quatre départements sur l'ensemble du territoire métropolitain, dont la Côte-d'Or. Sur le site de la Montagne côte d'orienne, l'espèce est présente sur deux entités : la Combe de Bellefontaine et le Val Suzon. Elle a fait l'objet d'un Plan Régional volontaire d'action, porté par l'association Forestiers du monde, en 2013, sans qu'aucune action particulière n'ait été menée à la suite. En 2022, le Parc National de Forêts (PNFor) a lancé un programme d'actions en faveur du Damier du frêne. Afin de mutualiser les connaissances, l'animatrice Natura 2000 a demandé à être intégrée aux échanges.

Depuis mai 2023, le plan régional d'action (PRA) 2021-2030 (déclinaison du plan national) en faveur des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté a vu le jour et la SHNA en assure la coordination. Le suivi du Damier du frêne s'intègre désormais dans les actions du PRA.

Les échanges techniques autour du Damier du frêne en 2023 et la mobilisation de l'animation Natura 2000 sur la problématique ont consisté en :

- 1 journée technique organisée par le Parc national de Forêt et animée par Romaric Leconte du CEN Champagne-Ardenne ;
- l'accès à la plateforme RESANA servant de base aux ressources relatives au Damier du frêne ;
- des échanges techniques entre Romaric Leconte (CEN-CA), Julie Lambrey (PNFor) et Quentin Barbotte (SHNA) pour recontextualiser le rôle des différents partenaires dans la préservation du Damier du Frêne ;
- la réalisation des prospections des nids communautaires de Damier du frêne avec la SED et Claude Voinot ;
- la transmission des données au PNFor, à la SHNA et à la SED en suivant le protocole proposé afin de permettre l'intégration et la compilation des données sur l'ensemble du territoire ;
- 1 demi-journée organisée par l'animation Natura 2000 le 17/10/2023 à destination des partenaires techniques (RNR-FE Val Suzon, ONF, CNPF, SED) en vue de préparer une journée à destination des propriétaires forestiers afin de les informer et sensibiliser à l'enjeu Damier du Frêne.

**Ainsi les échanges et le partage des connaissances recueillies sur le Damier du Frêne vont se poursuivre en 2024. L'objectif étant qu'à l'issue de deux années d'observation pour la réalisation d'un état des lieux, il soit possible de dégager des éléments sur une gestion forestière adaptée à l'écologie de l'espèce. Il est également prévu en 2024 d'aller à la rencontre des propriétaires forestiers concernés par l'espèce afin de les informer sur les enjeux relatifs au Damier du Frêne.**



Figure 5 : Nids communautaires de Damier du frêne (gauche et centre) et demi-journée technique (droite)

### ➤ Suivi chiroptères

Le suivi chiroptères s'est poursuivi en 2023 et a été assuré par la SHNA. Les comptages du Peuptu de la combe Chaignay ont permis de dénombrer 73 individus de 6 espèces différentes en période d'hibernation. Les comptages à l'envol du Minioptère de Schreibers ont comptabilisé 83 individus au printemps (20/04/2023) et 138 à l'automne (06/10/2023).

Concernant le comptage des effectifs dans la carrière de Malpertuis (Norges-la-Ville) en période d'hibernation, 107 individus d'au moins 10 espèces de chiroptères ont été dénombrés, parmi lesquels 41 individus de Murin à oreilles échancrées.

Notons qu'en 2023, la SHNA a demandé à ce que la cavité puisse être rééquipée pour permettre d'assurer la sécurité des salariés et bénévoles lors des suivis hivernaux. Ces équipements étant uniquement destinés au suivi des chiroptères, le matériel a été financé par le Pays Seine-et-Tilles et le rééquipement a été assuré bénévolement par le Comité départemental de spéléologie. L'intervention a eu lieu le 05/07/2023.

### ➤ Suivi de fréquentation et de la faune sauvage au Peuptu de la combe Chaignay

En 2020, un contrat de mise en tranquillité de la cavité du Peuptu située en forêt domaniale d'Is-sur-Tille a été porté par l'ONF (pas d'accompagnement par le PETR Seine-et-Tilles). En 2021, le Pays a acquis deux pièges-photo pour les installer sur les deux entrées et permettre le suivi de la fréquentation en cas d'éventuelles dégradations des installations. A cette occasion, un suivi faune Mammifères aux alentours de la cavité a été assuré. A la fin de l'année 2021, ces deux pièges-photos ont intégré le réseau suivi des Grands mammifères piloté par l'OFB sur le massif naturel arrière côte et seuil de Bourgogne.

Fin 2022 et début 2023, les dispositifs de prises de photos avaient permis d'attester que trois groupes différents de promeneurs et/ou spéléologues avaient réussi à pénétrer dans la cavité par l'entrée basse. Fort de ce constat et du risque important de dérangement d'espèces protégées, la cavité abritant plus d'une cinquantaine de chauves-souris en hiver, il a été décidé de renforcer l'information sur le site. Pour ce faire, l'ONF a mis en place début mars 2023 des affiches plastifiées pour rappeler l'interdiction formelle de pénétrer dans la cavité. Depuis, aucune nouvelle tentative de pénétration n'a été constatée.

Le suivi de la faune sauvage a cette année encore mis en évidence la présence d'espèces communes parmi lesquelles : renards, chats sauvages, chevreuils, sangliers, cerfs.

**Le suivi par piége-photographique est à poursuivre dans le cadre du réseau grands mammifères. Au regard du peu de photos prises et d'informations apportées par le piége-photographique installé au niveau de l'entrée haute, il serait intéressant de déplacer le piége photo sur un autre secteur du site Natura 2000.**

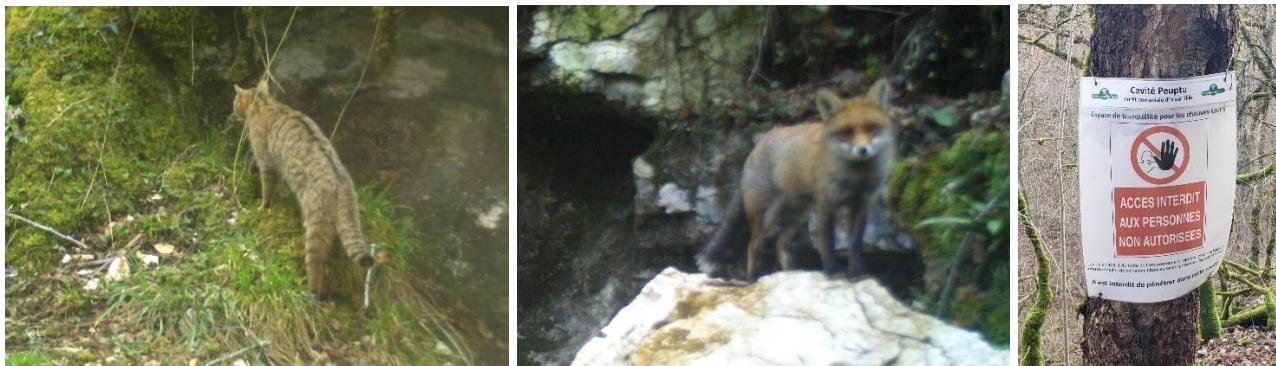


Figure 6 : Chat sauvage (gauche) et Renard roux (centre) au niveau de l'entrée basse. Affiche d'information réalisée et installée par l'ONF à chaque entrée de la cavité (droite)

### ➤ Etude préalable à la restauration des milieux tufeux à Poncey-sur-l'Ignon

Suite aux travaux de 2018 et au constat de la reprise rapide par les ligneux au niveau du marais des sources de l'Ignon, la question de la fonctionnalité du milieu s'est rapidement posée. Une étude hydrogéologique a été menée en 2019 par Emmanuel Soncourt afin d'apporter des réponses sur cette fonctionnalité et comprendre comment le marais est alimenté du point de vue hydrologique et hydrogéologique.

En 2022, plusieurs rencontres sur site avaient eu lieu avec Benoît Clair, technicien du SITIV et Guillaume Doucet, chargé de mission au CEN Bourgogne, structure animatrice du site Natura 2000 « Marais tufeux du Châtillonnais ». La question était posée de savoir si une éventuelle restauration et remise en eau du bras asséché pourrait être bénéfique au milieu. Préalablement à un projet de restauration, une étude a été inscrite par Benoît Clair dans le contrat de bassin de la Tille. Celle-ci portera principalement sur l'étude du compartiment biologique et écologique afin de compléter l'étude hydrogéologique d'Emmanuel Soncourt.

**Le travail de rédaction du cahier des charges de cette étude, initialement prévu en 2023, sera à réaliser début 2024.**

### ➤ Indice de la biodiversité potentielle

Dans le cadre d'un stage de BTSA Gestion et protection de la Nature, Laura Rougemont a réalisé un inventaire de la biodiversité potentielle (IBP) sur l'îlot de sénescence du Coteau Baron sur la commune de Curti-Saint-Seine. En effet, depuis la création de l'îlot en 2012, aucun suivi n'avait été réalisé. Ce protocole élaboré par le Centre national de la propriété forestière vise à apporter une connaissance de la biodiversité à l'aide d'un protocole relativement simple de prise en main. Afin que les résultats soient représentatifs et puissent être comparés dans le temps, le choix a été fait de procéder à un IBP « déplafonné ». Les résultats ont mis en évidence un manque de très gros bois vivants ainsi qu'une absence de milieux ouverts florifères, les autres indicateurs ayant obtenus de bons scores et notamment une très grande quantité et diversité de dendromicrohabitats au sein de l'îlot.



Figure 7 : îlot de sénescence du Coteau Baron

A cette occasion, les limites du périmètre de l'îlot ont été remarquées avec l'appui technique du technicien ONF. Les arbres « bio », lorsqu'ils ont été retrouvés, ont également fait l'objet d'un remarquage.

### ➤ Suivi de la Renouée du Japon

Egalement dans le cadre du stage de Laura Rougemont, une autre mission a porté sur la réalisation du suivi des stations de Renouée du Japon dans la vallée du Suzon. Sur la base du dernier suivi réalisé en 2021, les stations ont été recherchées en avril 2023. Parmi les 8 stations connues, trois n'ont pas été revues. Il est possible que le passage précoce n'ait pas permis de constater leur présence (station 7 et 8). Concernant la station 1, non observée en 2023, le point GPS serait à préciser.



Figure 8 : Renouée du Japon dans le village de Val-Suzon

Une nouvelle station d'une surface relativement importante par rapport aux autres stations (~20m<sup>2</sup>) a été observée en 2023 au niveau du site des forges au sein du village de Val-Suzon.

**Un chantier d'arrachage de la Renouée du Japon est souhaitable et requerrait une concertation avec les propriétaires, la commune de Val-Suzon ainsi qu'une structure scolaire pour l'organisation du chantier.**

## 5. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

Tout au long de l'année, du temps d'animation est consacré à l'information, la communication et la sensibilisation d'un public varié : public jeune, scolaire, grand-public, élus.

### 5.1. Outils de communication

#### ➤ Site internet

Le site internet dédié au site créé en 2012 (<http://montagne-dijonnaise.n2000.fr/>), est tenu à jour sobrement pour servir de portail d'information sur les généralités du site, localiser les périmètres. L'interface a été mise en jour en 2023 par l'OBF.

#### ➤ Plaquette de communication

La plaquette de communication et présentation du site Natura 2000 de la Montagne côte d'orienne a été distribuée lors d'événements organisés au titre de l'animation Natura 2000 ou par le PETR Seine-et-Tilles.

A l'occasion d'une journée de sensibilisation à destination des propriétaires forestiers intitulée « Biodiversité : l'allié des forêts performantes » et organisée par le CNPF BFC, la Charte forestière de territoire et l'animation Natura 2000, une fiche sur « Natura 2000 et la gestion forestière » visant à expliquer le dispositif et les aides possibles a été distribuée aux participants (Annexe 1).

#### ➤ Affiches

Pour chacun des événements organisés par l'animation Natura 2000, des affiches ont été réalisées et distribuées via différents canaux d'informations (Le Bien Public, Décibelles Data, envoi aux communes, Agenda PSTB, etc.) (Annexe 2).

#### ➤ Articles de presse

Des articles sont parus dans la presse locale tel que « le Bien Public » à l'occasion de l'action amphibiens et d'autres événements à destination du grand public dont le Village de la Nuit et les sorties nature.

#### ➤ Panneau de sensibilisation

Au regard des enjeux et des menaces identifiés sur le site de la Fontaine des Essarts, deux panneaux de sensibilisation conçus en 2022 ont été installés sur le site en 2023. Il est également prévu l'installation par la commune de Curtill-Saint-Seine de vitrines, de potelets avec pictogrammes rappelant la réglementation du site ainsi que le remplacement des cordelettes matérialisant la mise en défens des milieux sensibles.



Figure 9 : Panneau de sensibilisation installé sur le site des Essarts

### 5.2. Organisation d'événements de sensibilisation

En 2023, **31 événements**, animations ou interventions ont eu lieu au titre de l'animation Natura 2000 et le nombre de personnes touchées est estimé à **1131** (605 adultes et 526 enfants). Les événements à destination

du grand-public ont été proposés dans différentes communes du territoire avec pour objectif principal de sensibiliser aux enjeux de biodiversité du site Natura 2000. Concernant les événements à destination du jeune public, la sensibilisation traite des thématiques d'ordre plus général et s'est tenue soit au sein même des structures (écoles, centres de loisirs), soit sur des sites naturels à proximité. Ces événements sont illustrés en Annexe 2.

#### ➤ Animations jeune public

Ces animations à destination des écoles et des centres de loisirs ont permis de sensibiliser 514 enfants aux problématiques environnementales.

**Concernant les écoles**, les animations scolaires ont été de deux types :

- les animations proposées aux écoles de Saint-Seine-l'Abbaye et d'Is-sur-Tille de sensibilisation à la préservation des amphibiens avec 2 sorties dans le cadre de l'action de traversée des amphibiens où les enfants ont pu venir voir le dispositif mis en place entre Sainte-Foy et Val-Suzon et bénéficier de trois ateliers sur le cycle des amphibiens animés par le service civique du GNUMB, la RNR-FE Val Suzon et l'animatrice Natura 2000 et 1 sortie sur le site des Essarts à Curtill-Saint-Seine avec des ateliers tournants animés par le service civique du GNUMB et l'animatrice Natura 2000.
- les animations proposées tout au long de l'année et réalisées par Bernadette Durand dans le cadre de l'Aire Terrestre Educative, permettant aux enfants de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Messigny-et-Vantoux de s'approprier un terrain et d'apprendre à connaître et gérer un espace « naturel ». Ces animations financées et/ou assurées par la RNR-FE Val Suzon et Natura 2000 ont permis d'aborder des thématiques multiples : les paysages, le sol, les oiseaux, la forêt, etc.

**Concernant les centres de loisirs**, 16 animations auprès de 5 centres de loisirs ont été financées par le dispositif Natura 2000. Bien que marginale, une animation a été proposée par l'animatrice Natura 2000 en 2023.

**En 2023, le financement des animations de sensibilisation à destination des centres de loisirs s'est fait sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt, permettant aux structures intéressées de se manifester auprès de l'animatrice Natura 2000 et ceci afin de bloquer des crédits et de définir un programme composé jusqu'à 4 animations par centre de loisirs. Cette année encore les retours des intervenants extérieurs et des centres de loisirs ont été très positifs.**

#### ➤ Animations grand-public

En 2023, 8 événements grand-public ont été proposés sur 8 communes du territoire Seine-et-Tilles. Ceux-ci ont fait appel à différents partenaires et ont été réalisés soit au sein du site Natura 2000, soit au cœur des communes. Plusieurs formats ont été proposés :

- Sorties naturalistes avec la LPO sur un groupe spécifique (Oiseaux et Papillons de Jour)
- Projections-débats
- Projection avec l'association Ciné-cyclo
- Sortie à thème mêlant la thématique patrimoine naturel et patrimoine culturel
- Chantier de curage de la mare des Essarts
- Événement multipartenaires sur la thématique de la Pollution lumineuse : organiser par le Pays Seine-et-Tilles et deux de ses dispositifs (Natura 2000 et Contrat local de santé) en lien étroit avec la commune, l'école et l'accueil de loisirs de Bligny-le-Sec, cet événement intitulé « Village de la Nuit » aura permis de réunir près de 250 personnes. Un parcours composé de différents ateliers au sein du village et animés par les partenaires (LPO, Société astronomique de Bourgogne, OPTIS, diététicienne, conteur, CFT) aura permis d'aborder les différents impacts de la pollution lumineuse à la fois sur la biodiversité, l'observation des étoiles et la santé humaine.

**Le bilan des animations grand-public est également très positif avec une participation élevée.**

#### ➤ Autres animations de sensibilisation

- Des rencontres sur le site Natura 2000 ont été proposées aux étudiants de BPREA de Quetigny et aux élèves de la MFR de Pouilly-en-Auxois. Ces sorties ont permis aux élèves et étudiants du domaine agricole de découvrir les enjeux de la conservation du patrimoine naturel et de rencontrer des gestionnaires des milieux naturels (Natura 2000, RNR, ONF). Le Pays Seine-et-Tilles, en la personne d'Elise Bourgueil, est également intervenu auprès des étudiants de Quetigny afin de leur présenter l'organisation et les missions du PETR dans le cadre d'une journée visant à présenter les acteurs du territoire.
- Une sortie à destination des étudiants en écologie de l'Université de Bourgogne a été organisée. Suite à la présentation du dispositif Natura 2000 par l'animatrice, les étudiants de Master ont procédé à une cartographie des habitats des milieux pelousaires dans et à proximité immédiate du site Natura 2000.
- Une sortie sur le site de Jouvence à destination du Conseil Départemental Jeunes a permis d'aborder les enjeux relatifs à la protection des milieux naturels et de la Biodiversité.
- La participation d'une classe de lycéens agricoles au chantier de curage de la mare des Essarts aura permis d'aborder les thèmes de la fonctionnalité écologique des milieux naturels, les notions d'espèces et d'habitats protégés et le fonctionnement du dispositif Natura 2000.
- Une sortie à destination des propriétaires forestiers a été organisée en partenariat avec la CFT, le CNPF BFC et l'animation Natura 2000 sur le thème de la Biodiversité comme alliée des forêts performantes. Organisée sur le site Natura 2000 de la Roche Aubin, l'objectif de la journée était de sensibiliser les propriétaires forestiers aux multiples bénéfices de la biodiversité ainsi que son rôle dans la résilience des forêts. La météo incertaine ainsi qu'un effort de communication insuffisant n'auront pas permis de toucher autant de personnes qu'espérées avec la participation de seulement 5 personnes.

### 5.3. Participation à des réunions

#### ➤ Réseau Natura 2000

Comme chaque année, le Club opérateur Natura 2000 s'est tenu sur deux jours. Ces journées ont permis de nombreux échanges sur le réseau : présentation de la prise de compétence Natura 2000 à la Région Bourgogne-Franche-Comté, retour d'expériences d'études sur différents sites Natura 2000, etc.

La réunion du groupe de travail portant sur la révision des DOCOB s'est poursuivie en 2023 à l'initiative de plusieurs animatrices Natura 2000 concerné par une fusion/révision du document d'objectifs.

## 6. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Au regard des enjeux étroitement liés entre les différentes structures, partenaires et acteurs du territoire, l'animatrice a assisté à différentes réunions, ateliers et/ou groupes de travail :

- le Comité de gestion de la RNR du Val Suzon,
- des échanges avec les communes concernées par les périmètres,
- des échanges avec les services de l'Etat (DDT, DREAL),
- des expertises et accompagnement sur le terrain avec le CENB, l'ONF, la SED, le CBNP et le SBO.

## **7. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET GOUVERNANCE**

### **7.1. Comité de pilotage 2023**

Le Comité de pilotage s'est tenu le 20 décembre 2023. Dense en termes de contenu, il aura permis de donner une vue d'ensemble de l'animation 2023 et de présenter les temps forts de cette année. La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- I. **Bilan de l'animation 2023**
- II. **Evaluation des anciens DOCOB**
- III. **Etat d'avancement du futur DOCOB**
- IV. **Programmation 2024**
- V. **Enjeux du futur DOCOB et définition des groupes de travail**

La dernière partie a consisté en un échange où les membres du COPIL ont été invités à se positionner dans un premier temps sur les enjeux qu'il leur semblait pertinent de regrouper et dans un second temps, sur la structuration des groupes de travail.

### **7.2. Gestion administrative et financière**

#### **➤ Montages administratifs**

Concernant la gestion administrative et financière ont été réalisées :

- la demande d'acompte pour la subvention Animation 2022-2023
- la demande de subvention Appui technique Natura 2000 pour la révision du document d'objectifs 2023-2024

#### **➤ Stage**

L'animation Natura 2000 a accueilli une stagiaire, Laura Rougemont en BTSA Gestion et Protection de la Nature au CFPPA de Montmorot sur les périodes de vacances scolaires du 6 au 17 février 2023 et du 11 au 21 avril 2023. Laura Rougemont a réalisé un Inventaire de la biodiversité potentielle (IBP) dans l'îlot de sénescence du Coteau Baron (Curtil-Saint-Seine). En avril, le stage a porté sur la réalisation du suivi des stations de Renouée du Japon dans le Val Suzon dont le dernier datait de 2021.

### **7.3. Evaluation et révision/fusion du DOCOB**

#### **➤ Evaluation**

L'évaluation de l'animation passée portant sur l'ensemble des anciens DOCOB a été finalisée en 2023. La Région BFC a réalisé une première relecture et suite aux corrections apportées, le document de l'évaluation a été transmis aux membres du COPIL pour relecture et validation. La version finale sera transmise une fois la compilation de l'ensemble des retours reçus.

Le document présente le contexte, la méthodologie employée pour l'évaluation, l'évaluation à proprement parler, les limites et perspectives, la conclusion. La partie « évaluation » est constitué de quatre parties : le bilan technique (ce qui a été réalisé ou non), le bilan de la gestion (les effets de la gestion sur les habitats et les espèces), le bilan de l'animation (gouvernance, communication, sensibilisation) et le bilan financier.

#### ➤ Révision/fusion du DOCOB

La réalisation de la partie diagnostic du futur DOCOB a fait l'objet d'un cahier des charges transmis fin 2022 à plusieurs prestataires qui n'ont pas souhaité répondre. En l'absence de réponse, le choix a été fait de procéder à un recrutement en interne pour la réalisation de cette mission : Léa Minard a été recrutée le 10/07/2023 et son contrat s'achèvera le 31/10/2024, soit une durée de 15 mois avec un temps de travail de 0,6 ETP. L'animatrice Natura 2000 assure la supervision de la révision du DOCOB.

Durant les premiers mois, la mission révision du DOCOB a consisté en :

- découverte sur le terrain des entités du site Natura 2000 de la Montagne côte-d'orienne,
- prise en main des anciens DOCOB et des études réalisées sur le site,
- rencontres avec les partenaires techniques,
- participation aux réunions de travail réunissant les animateurs Natura 2000 concernés par la révision de leur document d'objectifs,
- participation aux réunions de la démarche Natur'Adapt menée par la RNR-FE du Val Suzon,
- découverte de la méthodologie CT88 « Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels »

Les mois suivants ont consisté en la rédaction de l'état des lieux selon la trame de la méthodologie CT88. La rédaction s'est appuyée sur les anciens DOCOB, les études réalisées, les données transmises par les partenaires techniques, etc. La partie portant sur le diagnostic écologique du site est en cours de rédaction et la partie sur la définition des enjeux et des menaces restera à intégrer à l'état des lieux.

## 8. PROJETS TRANSVERSES

#### ➤ Projet d'APPB/APPHN au titre de la SNAP

Dans le cadre de la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP) de 2021 visant à étendre le réseau d'aires protégées, la DDT21 avait pris attaché auprès des gestionnaires afin de récolter des propositions de sites à intégrer au réseau. C'est dans ce contexte que la précédente animatrice Natura 2000, Camille Delaplace, avait proposé le site de la Fontaine aux Essarts pour le passage à un statut de protection forte de type Arrêté préfectoral de protection de biotope et/ou habitats naturels (APPB/APPHN).

En 2022, le projet a fait l'objet de réunions avec la DDT ainsi que la réalisation d'un stage (Laura Rougemont) ayant abouti à un document visant à rappeler le contexte du projet, compiler l'ensemble des données naturalistes existantes, identifier les lacunes en vue d'inventaires complémentaires et proposer un premier périmètre-projet pour le futur APPB/APPHN. En 2023, la DDT a rencontré la commune de Curtill-Saint-Seine et proposé un projet d'arrêté, transmis pour relecture à l'animatrice Natura 2000.

## 9. SYNTHESE ET BILAN

Cette présente partie vise à compiler et synthétiser l'ensemble des points abordés précédemment ainsi qu'à présenter le bilan financier 2023.

### 9.1. Suivi du temps 2023

| Objectif  | Missions   | Action   | Moyens humains (nb jours) | Budget    | Moyens financiers (€) |
|---|--|--|---------------------------|-----------|-----------------------|
| Gestion des habitats et des espèces               | Restauration de la mare des Essarts                  | Réunions partenaires et organisation                             | 3,5                       | Animation | 0                     |
|   |  | Chantier de curage   | 1,5                       | Animation | 0                     |
|   | Opération Crapauds                                   | Traversée manuelle   | 5                         | Animation | 0                     |
|   |  | Analyse des données  | 3                         | Animation | 0                     |
|   |  | COTECH   | 4                         | Animation | 0                     |
|   | Eco-pâturage Saulx-le-Duc                            | Rencontre partenaires sur site                                   | 1                         | Animation | 0                     |
|   |  | Echanges partenaires techniques                                  | 2                         | Animation | 0                     |
| Evaluation des incidences                         | Veille   | Echange sur le projet de parc éolien à Cussey                    | 1                         | Animation | 0                     |
| Suivis scientifiques et techniques                | Connaissances  | Suivi Damier du Frêne et rencontres techniques                   | 7                         | Animation | 0                     |
|   |  | Recherche des bornes Saulx-le-Duc                                | 3                         | Animation | 273*                  |
|   |  | Suivi chiroptères  | 2                         | Animation | 316,6*                |
|   |  | PP Réseau grands mammifères                                      | 6                         | Animation | 0                     |
|   |  | IBP Ilôt de sénescence   | 6                         | Animation | 0                     |
|   |  | Suivi Renouée  | 3                         | Animation | 0                     |
|   |  | Veille site Ignon  | 2                         | Animation | 0                     |
|   |  | Veille site Val Suzon  | 6                         | Animation | 0                     |
|   |  | Veille site Moloy  | 1                         | Animation | 0                     |
|   |  | Veille site Lamargelle   | 1                         | Animation | 0                     |
|   |  | Veille site Les Laverottes                                       | 1                         | Animation | 0                     |
|   |  | Veille site La Bonière   | 1                         | Animation | 0                     |
|   |  | Synthèse LPO   | 1                         | Animation | 1820                  |
| Objectifs transversaux                            | Site des Essarts                                     | Projet APPHN   | 3                         | Animation | 0                     |
|   |  | Commission environnement   | 1                         | Animation | 0                     |
| Communication                                     | Création d'outils de communication                   | Réalisation de plaquettes  | 2                         | Animation | 0                     |
|   |  | Mise à jour site internet  | 3                         | Animation | 0                     |
|   |  | Rencontre presse locale  | 1                         | Animation | 0                     |
|   |  | Affiches et diffusion  | 5                         | Animation | 0                     |
|   |  | Panneau pédagogique Essarts                                      | 2                         | Animation | 3998,4                |
| Sensibilisation                                   | Sensibilisation du public                            | Animations Grand public  | 24                        | Animation | 2069*                 |
|   |  | Animations Centres de loisirs                                    | 10                        | Animation | 2699,2                |
|   |  | Animations scolaires   | 6                         | Animation | 0                     |
|   |  | ATE Messigny-et-Vantoux  | 10                        | Animation | 400                   |
|   |  | Sorties Université / MFR   | 5                         | Animation | 0                     |
|   |  | Présentation Elus  | 1                         | Animation | 0                     |
|   |  | Autres   | 5                         | Animation | 0                     |
| Veille à la cohérence des politiques publiques    | Animation et participation aux actions du territoire | Réunion avec les partenaires et acteurs                          | 10                        | Animation | 0                     |
|   |  | Expertise sur le terrain   | 2                         | Animation | 0                     |
|   |  | Echange méthodologie Natur'Adapt RNR-FE                          | 3                         | Animation | 0                     |
|   |  | Sollicitation au titre Natura 2000                               | 2                         | Animation | 0                     |
| Gestion administrative, financière et gouvernance | Fonctionnement Natura 2000                           | Club opérateur   | 1                         | Animation | 0                     |
|   |  | Rencontres Région  | 2                         | Animation | 0                     |
|   |  | Demande de paiement /subv animation                              | 5                         | Animation | 0                     |
|   |  | COPIL  | 6                         | Animation | 0                     |
|   |  | Administratif (gestion administrative, frais, réunions d'équipe) | 15                        | Animation | 0                     |
|   | Evaluation/Révision DOCOB                            | Evaluation (rencontre technicien, rédaction, historique)         | 21                        | Animation | 0                     |
|   |  | Recrutement  | 4                         | Animation |                       |
|   |  | Supervision  | 12                        | Animation |                       |
|   |  | Groupe de travail, documentation                                 | 3                         | Animation | 0                     |
|   | Formation  | Séminaire / Webinaire  | 4                         | Animation | 0                     |
| <b>TOTAL ETUDE</b>                                |  |  | <b>0</b>                  | jour      | <b>0,00 €</b>         |
| <b>TOTAL CONTRATS</b>                             |  |  | <b>0</b>                  | jour      | <b>0,00 €</b>         |
| <b>TOTAL ANIMATION</b>                            |  |  | <b>229</b>                | jours     | <b>11 576,20 €</b>    |
| <b>TOTAL</b>                                      |  |  | <b>229</b>                | jours     | <b>11 576,20 €</b>    |

\* tout ou une partie du budget relève des 15% de coûts indirects

## 9.2. Bilan financier 2023

| Synthèse montant réel Animation Natura 2000 2023        |                  |               |                  |
|---|------------------|---------------|------------------|
| Description de la dépense                               | Montant HT       | Montant TVA   | Montant TTC      |
| Prestations de service                                  | 10 260,20        | 666,40        | 10 926,60        |
| Dépenses de rémunération                                | 35 158,31        | -             | 35 158,31        |
| Dépenses sur frais forfaitaires (frais de déplacements) | 1 901,60         | -             | 1 901,60         |
| Frais de structure (15% coûts indirects)                | 5 273,75         | -             | 5 273,75         |
| <b>TOTAL BILAN FINANCIER 2023</b>                       | <b>52 593,86</b> | <b>666,40</b> | <b>53 260,26</b> |

| Prestations de services - Détail              |                |                                       |                  |
|---|----------------|---------------------------------------|------------------|
| Description de la dépense                     | Partenaires    | Bénéficiaire                          | Montant TTC      |
| Projection Le pari de la Salamandre           | La Salamandre  | Grand-public                          | 80,00            |
| Sortie Oiseaux forestiers<br>Sortie Papillons | LPO            | Grand-public                          | 694,00           |
| Panneau sensibilisation Essarts               | Pic Bois       | Grand-public                          | 3998,4           |
| Animation Biodiversité autour de l'arbre      | Sandra Avril   | Centre de loisirs Selongey            | 207,00           |
| ATE   | Arbr'o'sens    | Ecole élémentaire Messigny-et-Vantoux | 400,00           |
| Semaine Animation L'eau dans tous ses états   | Arbr'o'sens    | Centre de loisirs Bligny              | 680              |
| Projection CinéCyclo La Rivière               | Cinécyclo      | Grand-public                          | 615,00           |
| Animation Traces des animaux                  | Samuel Stolarz | Centre de loisirs Selongey            | 175              |
| Sortie Milieux humides                        | Arbr'o'sens    | Grand-public                          | 170,00           |
| Animation Biodiversité                        | Sandra Avril   | Centre de loisirs Savigny             | 684,00           |
| Animation Animaux de l'arbre                  | Nathalie Damy  | Centre de loisirs Selongey            | 200,00           |
| Balade contée autour de la nuit               | Samuel Stolarz | Grand-public                          | 450,00           |
| Synthèse LPO                                  | LPO            | Natura 2000                           | 1 820,00         |
| Animation les « mal-aimés »                   | Samuel Stolarz | Centre de loisirs Is-sur-Tille        | 255,00           |
| Animation La vie nocturne de nos forêts       | Sandra Avril   | Centre de loisirs Marsannay-le-bois   | 328,20           |
| Animation Loup-Lynx                           | Arbr'o'sens    | Centre de loisirs Is-sur-Tille        | 170,00           |
| <b>TOTAL</b>                                  |                |                                       | <b>10 926,60</b> |

### 9.3. Synthèse des actions de sensibilisation en 2023

| Nom de l'animation  | Partenaires/ Intervenants  | Structure touchée / Lieu    | Entité Natura 2000  | Comcom          | Public cible             | Date   | Nombre de participants |
|---|--|-----------------------------|---------------------|-----------------|--------------------------|--|------------------------|
| Projection Le pari de la Salamandre                               | Multipartenaires (RNR-FE, CD21, GNUM, N2000, SHNA)                 | Val-Suzon                   | VAL SUZON           | CCFSS           | Grand public             | 13/01/23   | Adultes Enfants 69 3   |
| Traversée Crapauds – Installation Chantier                        | GNUB   | Bénévoles                   | VAL SUZON           | CCFSS           | Grand public             | 4/2/23   | Adultes Enfants 32     |
| Sensibilisation Natura 2000                                       | Natura 2000  | BPREA Quetigny              | VAL SUZON           | CCFSS           | Etudiants                | 14/3/23  | Adultes 15             |
| Animations scolaires – Amphibiens du Val Suzon                    | Multipartenaires (RNR-FE, GNUM, N2000, CD21)                       | Ecole Saint-Seine-l'Abbaye  | VAL SUZON           | CCFSS           | Scolaires                | 24/3/23  | Adultes Enfants 4 21   |
| Animations centre de loisirs – Amphibiens du Val Suzon            | Multipartenaires (GNUB, N2000, CD21)                               | Centre loisirs Is-sur-Tille | VAL SUZON           | CCFSS           | Centre de loisirs        | 29/3/23  | Enfants 12             |
| Animations scolaires – Amphibiens du Val Suzon                    | Multipartenaires (RNR-FE, GNUM, N2000, CD21)                       | Ecole Saint-Seine-l'Abbaye  | VAL SUZON           | CCFSS           | Scolaires                | 30/3/23  | Adultes Enfants 4 23   |
| Sortie Oiseaux forestiers   | LPO  | Saint-Martin-du-Mont        | VAL SUZON           | CCFSS           | Grand public             | 12/4/23  | Adultes Enfants 21 7   |
| Traversée Crapauds – Retrait filets                               | GNUB   | Val-Suzon                   | VAL SUZON           | CCFSS           | Grand public             | 15/4/23  | Adultes 25             |
| ATE Messigny-et-Vantoux – Fresque du climat                       | ONF/Fresque climat/CFT/N2000                                       | Messigny-et-Vantoux         | VAL SUZON           | CCFSS           | Scolaires                | 25/4/23  | Enfants 45             |
| Sortie Biodiversité forestière                                    | CFT, CRPF, N2000   | Curtil-Saint-Seine          | VAL SUZON           | CCFSS           | Propriétaires forestiers | 13/5/23  | Adultes 5              |
| ATE Messigny-et-Vantoux – Bota                                    | ONF/N2000  | Messigny-et-Vantoux         | VAL SUZON           | CCFSS           | Scolaires                | 16/5/23  | Enfants 45             |
| Présentation Pollution lumineuse                                  | CLS, N2000   | Commission santé            | -                   | PSTB            | Elus                     | 25/5/23  | Adultes 3              |
| Sensibilisation Natura 2000                                       | Natura 2000  | MFR Pouilly-en-Auxois       | VAL SUZON           | CCFSS           | Etudiants                | 14/3/23  | Adultes 15             |
| Sortie Papillons forestiers                                       | LPO  | Saulx-le-Duc                | BONIERE NORD        | COVATI          | Grand public             | 10/6/23  | Adultes Enfants 14 2   |
| Projection Où sont passées les lucioles ?                         | CLS, N2000   | Chaignay                    | Hors entité         | COVATI          | Grand public             | 10/6/23  | Adultes 21             |
| Animations centre de loisirs – La vie secrète de l'arbre          | Sandra Avril   | Centre loisirs Selongey     | Hors entité         | Tille & Venelle | Centre de loisirs        | 14/6/23  | Enfants 29             |
| Animations scolaires – Milieux humides Essarts                    | N2000/GNUM   | Ecole Is-sur-Tille          | ROCHE AUBIN         | COVATI          | Scolaires                | 20/6/23  | Enfants 39             |
| Sortie Conseil départemental Jeunes – Site de jouvence            | Natura 2000 / RNR-FE   | CD Jeunes                   | VAL SUZON           | CCFSS           | Scolaires                | 5/7/23   | Adultes 25             |
| Animations centre de loisirs – L'eau dans tous ses états          | Arbr'o'sens  | Centre loisirs Tasselots    | VAL SUZON           | CCFSS           | Centre de loisirs        | 28/08/2023<br>29/08/2023<br>30/08/2023<br>31/08/2023 | Enfants 70             |
| Projection CinéCyclo La Rivière                                   | Cinécyclo  | Frénois                     | COMBE BELLEFONTAINE | CCFSS           | Grand public             | 16/9/23  | Adultes 40             |
| Sortie Au cours de l'eau  | Arbr'o'sens  | Avot                        | Hors entité         | Tille & Venelle | Grand public             | 23/9/23  | Adultes 10             |
| Animations centre de loisirs – Sur les traces des animaux         | Les Sabots de Vénus  | Centre loisirs Selongey     | Hors entité         | Tille & Venelle | Centre de loisirs        | 20/9/23  | Enfants 37             |
| Curage de la mare Essarts   | Natura 2000 – CEN Bourgogne  | Lycée agricole Quetigny     | ROCHE AUBIN         | CCFSS           | Scolaires                | 29/9/23  | Adultes 20             |
| Curage de la mare Essarts   | Natura 2000 – CEN Bourgogne  | Curtil-Saint-Seine          | ROCHE AUBIN         | CCFSS           | Grand public             | 29/9/23  | Adultes 12             |
| Animations centre de loisirs – Animaux de l'arbre                 | Azur et découverte   | Centre loisirs Selongey     | Hors entité         | Tille & Venelle | Centre de loisirs        | 4/10/23  | Enfants 45             |
| Cartographie habitats Master 2 Dijon                              | Natura 2000  | Université de Dijon         | VAL SUZON           | CCFSS           | Etudiants                | 13/10/23   | Adultes 20             |
| Evénement Village de la Nuit Bligny-le-Sec                        | Multipartenaires (PSTB, commune, LPO, OPTIS, indépendants, SAB...) | Bligny-le-Sec               | Hors entité         | CCFSS           | Grand public             | 14/10/23   | Adultes/Enfants 250    |
| Animations centre de loisirs – Biodiversité                       | Sandra Avril   | Centre loisirs Savigny      | Hors entité         | CCFSS           | Centre de loisirs        | Du 23/10 au 26/10/2023                               | Enfants 64             |
| Animations centre de loisirs – Les mal-aimés                      | Les Sabots de Vénus  | Centre loisirs Is-sur-Tille | Hors entité         | COVATI          | Centre de loisirs        | 26/10/23   | Enfants 30             |
| Animations centre de loisirs – La vie nocturnes de nos forêts     | Sandra Avril   | Centre loisirs Marsannay    | Hors entité         | COVATI          | Centre de loisirs        | 06/12/23   | Enfants 42             |
| Animations centre de loisirs – Contes et rôles du loup et du lynx | Arbr'o'sens  | Centre loisirs Is-sur-Tille | Hors entité         | COVATI          | Centre de loisirs        | 13/12/23   | Enfants 12             |
| <b>TOTAL</b>  |  |                             |                     |                 |                          |  | <b>1131</b>            |

## 10. ANNEXES

### Annexe 1 : Fiche à destination des propriétaires forestiers

### Fiche pratique n°1

## Natura 2000 et gestion forestière

■ Propriétaire forestier dans un site Natura 2000 ?  
Des moyens financiers sont à votre disposition pour œuvrer en faveur de la biodiversité !

■ Le dispositif Natura 2000  
Le dispositif Natura 2000 a pour objectif la préservation des espèces et de leurs lieux de vie (c'est la notion « d'habitat ») tout en tenant compte des activités humaines et des exigences économiques, sociales, culturelles des territoires.

Il repose sur une approche concertée entre les différents partenaires et une gestion le plus souvent contractuelle et volontaire pour les particuliers détenteurs de droits réels au sein d'un site Natura 2000. Ainsi, en tant que propriétaire, vous pouvez si vous le souhaitez, être accompagné dans l'élaboration d'un contrat Natura 2000.

**NB :** Lorsqu'elles sont situées dans un site Natura 2000 ou à proximité, certaines activités forestières peuvent être soumises à évaluation des incidences (p.e. rédaction d'un Plan Simple de Gestion, réalisation d'une route forestière, boisement, etc.) ; il s'agit d'un formulaire visant à déterminer si l'activité est susceptible d'avoir un impact significatif sur les espèces et les habitats ayant justifié le classement du site Natura 2000.

■ Les contrats Natura 2000  
Il existe trois types de contrat Natura 2000 : les contrats agricoles, les contrats forestiers et les contrats « ni-ni » pour ni-agricole, ni-forestier. Parmi les contrats forestiers, voici quelques exemples de mesures pouvant faire l'objet de subvention :

- ✓ Mise en place d'îlot de sénescence<sup>1</sup>
- ✓ Création de mare ou de clairière
- ✓ Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves<sup>2</sup>
- ✓ Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive
- ✓ Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif (chevaux, câbles...)
- ✓ Mise en défens d'habitats d'intérêt communautaire à la structure fragile afin de maîtriser la fréquentation

Ces subventions Etat-Europe prennent en charge 100% des coûts engagés par les propriétaires privés pour la réalisation d'opérations répondant aux objectifs Natura 2000.

<sup>1</sup> Un îlot de sénescence est une zone forestière laissée volontairement en libre évolution.  
<sup>2</sup> La ripisylve ou forêt riveraine correspond aux formations végétales (arbres, arbustes, herbacées) qui bordent les cours d'eau et sont étroitement liées à celui-ci.

■ La charte Natura 2000  
  
Autre outil du dispositif, la charte Natura 2000 d'un site donne la possibilité au propriétaire d'adhérer aux objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces. Elle est constituée d'engagements non rémunérés et de recommandations relatifs au site et à ses enjeux. Elle peut donner lieu à une exonération de la taxe foncière pour les propriétés non bâties.

Sur le territoire du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne, cet outil n'est actuellement pas opérationnel.

■ Les sites Natura 2000  
Les sites Natura 2000 ont été définis au regard des enjeux Faune, Flore et Habitats identifiés sur un territoire donné. Ces habitats et espèces à forts enjeux patrimoniaux sont dits « d'intérêt communautaire ». Afin de les favoriser, la mise en place de certaines mesures ou contrats Natura 2000 bénéficie d'une prise en charge financière.

■ Natura 2000 près de chez vous  
Sur votre territoire, l'animation du site Natura 2000 de la Montagne côte d'orienne est portée par le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne.

■ Contact  
Si vous êtes intéressé, avec un projet forestier en site Natura 2000 et que vous souhaitez prendre en compte au mieux la biodiversité de vos forêts, vous pouvez contacter l'animatrice Natura 2000 pour plus de renseignements :

**Mathilde Poissenot - Animation Natura 2000**  
Place de l'Eglise – 21 440 Saint-Seine-l'Abbaye  
03 80 35 22 75  
natura2000@pays-seine-et-tilles.fr

■ Références

- Directive Oiseaux 2009/147/CE du 30 novembre 2009
- Directive Habitats faune flore 92/43/CEE du 21 mai 1992
- [www.ecologie.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-0](http://www.ecologie.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-0)
- [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)
- [www.cnpf.fr/gestion-durable-des-forets/mise-en-oeuvre/natura-2000-la-gestion-contractuelle](http://www.cnpf.fr/gestion-durable-des-forets/mise-en-oeuvre/natura-2000-la-gestion-contractuelle)
- [Annexes vertes du SRGS de Bourgogne-Franche-Comté](http://annexes-vertes.srgs-bourgogne-franche-comte.fr/)

Fiche pratique n°1\_V1 © PETB 2023

Animation Natura 2000 PETR du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne – Bilan d'activités 2023

24

## Annexe 2 : Illustration des actions de sensibilisation 2023

